

A  
N  
N  
E  
E



Ville d'IWUY  
2015/2016

# Bulletin Municipal

Les pages sur l'Actu  
de la Commune



## Bonne Année !!!



*Ce bulletin a été réalisé avec un papier écologique pour la gestion durable des forêts.  
Certifié par l'imprimeur.*



## Les Elus sont à votre écoute sur RENDEZ-VOUS

**M. Daniel POTEAU** – Le Maire  
\* sur Rendez-vous \* le samedi de 9h00 à 12h00

**M. Michel PAYEN** – 1<sup>er</sup> Adjoint  
*Délégué aux travaux, au personnel,  
à l'environnement et à l'urbanisme*  
\* sur Rendez-vous \* le mercredi matin

**Mlle Emilie DUPUIS** – 2<sup>ème</sup> Adjointe  
*Déléguée aux loisirs, aux sports,  
aux fêtes et aux cérémonies*  
\* sur Rendez-vous \*

**M. Christophe PIAT** – 3<sup>ème</sup> Adjoint  
*Délégué aux finances, aux écoles et au centre de loisirs*  
\* sur Rendez-vous \* le vendredi après-midi

**Mme Sonia POTEAU** – 4<sup>ème</sup> Adjointe  
*Déléguée à l'action sociale et culturelle*  
\* sur Rendez-vous \*

**Mme Dominique DUPUIS** – 5<sup>ème</sup> Adjointe,  
*Déléguée à la prévention, la sécurité,  
le patrimoine et la communication*  
\* sur Rendez-vous \* le mardi de 9h00 à 12h00

**M. Sylvain CARPENTIER** – Conseiller Municipal  
*Conseiller délégué à la bourse aux permis de conduire,  
au Conseil Municipal des Jeunes  
et aux récompenses aux jeunes diplômés*  
\* sur Rendez-vous \*

**M. Gérard POULAIN** – Conseiller Municipal  
*Conseiller délégué à la cantine, aux rythmes scolaires  
et à la garderie périscolaire*  
\* sur Rendez-vous \*

**M. Jean-Pierre ETUIN** – Conseiller Municipal  
*Conseiller délégué au cimetière et à la crèche*  
\* sur Rendez-vous \* le vendredi matin ou après-midi

**Mme Stéphanie DUBOIS** – Conseillère Municipale  
*Conseillère déléguée aux associations,  
au calendrier des fêtes et à la location des salles*  
\* sur Rendez-vous \*

**M. Jean-Luc DEBIEVRE** – Conseiller Municipal

**Mme Annie GARDEZ** – Conseillère Municipale

**Mme Martine MER** – Conseillère Municipale

**M. Daniel DHERBECOURT** – Conseiller Municipal

**M. Franck LEFEBVRE** – Conseiller Municipal

**M. Vincent BOURGEOIS** – Conseiller Municipal

**Mme Angélique DEMAILLY** – Conseillère Municipale

**Mme Marie-France DEUDON** – Conseillère Municipale

**Mme Marie-Cécile HOLIN** – Conseillère Municipale

**M. Patrick CANONNE** – Conseiller Municipal

**Mme Paulette RENVERSEZ** – Conseillère Municipale

**Mme Christelle PETRYKOWSKI** – Conseillère Municipale

**M. Stéphane GRANSART** – Conseiller Municipal

## Les Horaires d'ouverture de la Mairie

du lundi au vendredi  
de 9h00 à 12h00 et de 13h15 à 17h15

## Les renseignements utiles

|                                    |                                    |
|------------------------------------|------------------------------------|
| Accueil téléphonique               | 03.27.37.90.31                     |
| Fax                                | 03.27.37.86.26                     |
| <b>mairie-iwuy@wanadoo.fr</b>      |                                    |
| Monsieur Le Maire                  | 03.27.37.80.32                     |
| Les Adjointes                      | 03.27.37.80.21                     |
|                                    | 03.27.37.80.35                     |
| Directeur Général des Services     | 03.27.37.80.34                     |
| Etat-Civil / Elections             | 03.27.37.80.95                     |
| Urbanisme / Marchés publics        | 03.27.37.80.98                     |
| Aide sociale / C.C.A.S.            | 03.27.37.90.31                     |
| Comptabilité                       | { 03.27.37.80.37<br>03.27.37.80.96 |
| Communication - Ecrivain Public    | 03.27.37.80.97                     |
| Police Municipale                  | 03.27.37.80.30                     |
| Services Techniques                | 03.27.37.80.33                     |
| Médiathèque                        | 03.27.74.07.80                     |
| <b>mediatheque@mairie-iwuy.com</b> |                                    |

## Site officiel de la Commune :



Pour vous tenir informés sur les dernières actualités, les idées sorties, les voyages, les informations pratiques, les activités des associations... consulter le site officiel de votre Commune : **www.iwuy.fr**



## **Médiathèque d'Iwuy « La Porte du Cambrésis »**



### Horaires d'Ouverture de la Médiathèque

|          |               |               |
|----------|---------------|---------------|
| Lundi    |               |               |
| Mardi    | 10h00 / 12h00 | 14h00 / 18h30 |
| Mercredi | 10h00 / 12h00 | 14h00 / 17h30 |
| Jeudi    |               | 14h00 / 17h30 |
| Vendredi | 10h00 / 12h00 | 14h00 / 17h30 |
| Samedi   |               | 14h00 / 17h30 |

Pour emprunter, vous devez obligatoirement présenter votre carte de lecteur. Pour l'obtenir, veuillez remplir la fiche d'inscription et présenter un justificatif de domicile (de - 3 mois).



### **Renseignements et inscriptions à l'accueil de la Médiathèque.**

**Contact :** 50, rue Foch - 59141 IWUY - Tél. : 03.27.74.07.80  
mediatheque@mairie-iwuy.com



## *L'édito de Monsieur Le Maire*

**Mesdames et Messieurs,**

**Chers Iwuysiennes, Chers Iwuysiens,**

*Je souhaite à chacun d'entre vous une bonne et heureuse année 2016.*

Ouf ! C'est avec un grand ouf de soulagement que l'année 2015 s'en est allée. Une année difficile, une année compliquée, une année perturbante. Comment ne pas revenir sur les tragiques événements qui marqueront à jamais l'histoire de notre pays ? Comment ne pas penser à toutes ces victimes ? Comment ne pas penser à ces familles endeuillées ? Montrons à ces terroristes que nous sommes forts et que nous défendrons toujours le symbole de notre République : Liberté Egalité Fraternité.

Les projets sont nombreux mais de plus en plus difficiles à financer. Sachez, Mesdames et Messieurs, que les dotations de l'état ont baissé de plus de 140 000 euros ces deux dernières années ; que les transferts de charges nous ont coûté plus de 15 000 euros et que les temps d'activités périscolaires nous coûtent 25 000 euros, soit 170 000 euros de recettes en moins chaque année.

Mais des investissements sont indispensables pour notre commune et pour les Iwuysiens.

Les travaux de restauration et de réfection de l'église ont, comme vous avez pu le constater, débuté depuis un bon mois. Le coût de cet investissement est de plus d'un million d'euros, une grosse somme pour notre Ville. Je pense qu'une bonne partie de cette dépense aurait pu être évitée si certaines personnes avaient pris leurs responsabilités en temps et en heure, mais le mal est fait, il nous faut l'assumer et c'est ce que nous faisons avec vous. La réouverture et l'inauguration sont prévues pour juillet 2016. Merci à la population pour les 13 000 euros de dons collectés.

La dernière phase du lotissement Pierre et Josette Dagniaux a débuté cette semaine, les douze logements seront disponibles à la fin de l'année.

Les travaux du béguinage (logements dédiés aux personnes âgées) commenceront ce mois de janvier. Les 12 habitations seront attribuées fin 2016. Enfin, le permis de construire de la résidence seniors, composée de 23 appartements, a été déposé et est actuellement en cours d'instruction.

Une bonne nouvelle est arrivée en cette fin d'année, avec l'accord du Ministère de l'Intérieur, pour la construction d'une nouvelle gendarmerie et, comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, l'effectif des militaires sera en augmentation : quinze gendarmes résideront dans cette nouvelle enceinte.

Le marché pour la reprise des tombes en état d'abandon a été attribué il y a quelques jours. Ces travaux débiteront au printemps 2016 ; une procédure, longue

et compliquée, démarrée il y a 4 ans. 540 tombes seront reprises sur une durée de 8 ans.

Les écoles ne seront pas oubliées avec une réfection totale des sanitaires pour le site Victor Duruy. Pour les élèves de l'école Joliot Curie, la mise à disposition de 15 tablettes IPAD sera effective fin Janvier. Enfin, toutes les classes sont désormais dotées de stores occultants depuis la rentrée de janvier.

Comme vous pouvez le constater, notre Commune sera constamment en travaux cette année. Nous sommes conscients des désagréments occasionnés, nous vous demandons donc indulgence pour les gênes qui seront obligatoirement occasionnées.

Enfin, côté « festivités », notre Ville aura l'honneur de recevoir le 21 janvier l'équipe de France Féminine de Hockey en salle. Vous pourrez venir les encourager à la salle des sports « Pierre de Coubertin ». Nous aurons aussi le passage de la 2<sup>ème</sup> étape des « 4 jours de Dunkerque » début Mai, avec la participation de notre coureur Cambrésien Florian Sénéchal qui sera un des principaux favori de cette épreuve.

Par ailleurs, nous souhaitons la bienvenue à Monsieur et Madame Camus des Menuiseries Rieuxoise d'avoir choisi Iwuy pour leur installation et leur souhaite de faire prospérer leur entreprise. Bienvenue à l'entreprise Interseal, représentée par Monsieur Jérôme Leriche, d'avoir acheté le bâtiment Wimétal afin de venir s'implanter dans cette structure et d'avoir déjà recruté plusieurs employés. Enfin bienvenue à Madame et Monsieur Gorgas de venir grandir notre zone d'activité en installant un Renault Minute. D'autres entreprises s'intéressent actuellement à plusieurs terrains susceptibles de leur convenir pour leur développement et nous nous en réjouissons.

*Iwuy se développe, Iwuy grandit, Iwuy prospère !!!*

Voilà, Mesdames et Messieurs, les principaux engagements que vos élus vous ont concocté pour cette année.

Oui, notre territoire a un bel avenir de développement économique, alors sachons toutes et tous le mettre en valeur.

Félicitations aux mamans et papas qui, cette année, ont été plutôt dynamiques en terme de fertilité ; pour preuve la naissance de 60 enfants tous plus beaux les uns que les autres (record battu).

*Encore une bonne et heureuse année à vous tous, en vous souhaitant  
une bonne lecture des évènements qui se sont déroulés dans notre Commune  
durant l'année 2015.*

Votre Maire, **Daniel POTEAU.**

En dernier lieu, je tenais à féliciter mon épouse, Sonia Poteau, qui a réussi le pari fou de faire revenir chez nous Lio, à titre gracieux, à l'occasion des vœux ce dimanche 10 janvier 2016, après de très nombreux contacts téléphoniques.

Je félicite également Emilie Dupuis pour son discours très explicite, original et plein d'humour.



# Les « Voisins Vigilants », L'Eclairage public...

Par Michel PAYEN, Adjoint délégué aux Travaux, au Personnel,  
à l'Environnement et à l'Urbanisme

## Les « Voisins Vigilants » - Comment cela fonctionne...

Tout le monde souhaite préserver son bien lorsqu'il s'absente. Ce dispositif, mis en place depuis plus de 2 ans, est un contrat moral, une union, une cohésion entre la Gendarmerie, les Habitants et la Commune. Son application se traduit par le signalement, par les citoyens, de faits considérés comme suspects. La Gendarmerie prend en compte tous les signalements et intervient sur les lieux dans les plus brefs délais.

*Petit rappel : Vous pouvez contacter la Gendarmerie d'Iwuy au 03.27.37.92.15*

Dans les quartiers, rues... tout le monde se connaît et on remarque plus ou moins les habitudes de nos voisins. Nous pouvons donc, chacun à notre niveau, remarquer un changement, des passages, des visites inhabituelles. Sur notre Commune, à ce jour, 12 personnes participent activement aux « Voisins Vigilants ». Plusieurs appels ont été recensés par la Gendarmerie et les participants sont en liaison, par mail, avec les Gendarmes qui leur signalent tous événements (délinquances, cambriolages, démarchages, ...).



*Vous souhaitez devenir « Voisins Vigilants » ?*

*Vous pouvez déposer votre candidature en Mairie - 35, rue Foch - 59141 IWUY.*

## Les Règles de Stationnement

Dispositions légales : Nous vous rappelons que l'arrêt et le stationnement des véhicules sont interdits sur les trottoirs car ils entravent la circulation des piétons. Le Code de la Route prévoit également que ces dispositions légales peuvent être modifiées par le pouvoir investi de l'autorité de Police. Il s'agit en général de la Commune.

Afin d'améliorer la sécurité de tous, et suite au nombre impressionnant de véhicules aux entrées et sorties des écoles :

- ↪ nous vous demandons de ne pas stationner sur les trottoirs afin de faciliter la circulation des piétons et notamment de nos enfants,
- ↪ le stationnement sera toléré lorsqu'il ne gêne pas la circulation des piétons, des poussettes...
- ↪ nous autorisons les automobilistes à se garer « à cheval » entre la chaussée et le trottoir lorsque la largeur n'est pas suffisante pour laisser l'accès aux piétons, poussettes...

Des amendes pour stationnement gênant sont envisageables et elles peuvent aller de 35 € à 135 €.

## L'Eclairage public

N'hésitez pas à nous signaler en Mairie (03.27.37.90.31) tout problème que vous remarquerez (lampe grillée, clignotements intempestifs, dégradation d'un poteau). Nous ferons le nécessaire auprès du prestataire de la Commune pour rétablir la situation le plus rapidement possible.

## Un problème à votre poubelle

Appeler la Mairie (03.27.37.90.31) afin d'enregistrer votre demande. La Mairie prend ensuite contact avec la Société SITA - en charge de toutes les Communes de la Communauté d'Agglomération de Cambrai - qui vous contactera pour solutionner votre problème. Après une année difficile, suite à la mise en place du nouveau prestataire, la Société SITA parvient à réduire les délais d'intervention.

Merci pour votre patience...



## Le Bilan « Fêtes, Sports et Cérémonies » pour l'Année 2015

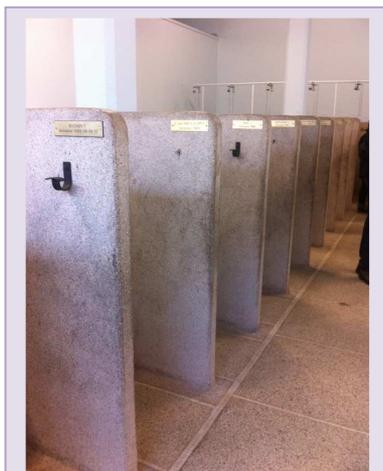
Par Émilie DUPUIS, Adjointe en charge des Loisirs, aux Sports, fêtes et Cérémonies

*Voici une belle année écoulée, qui nous a apporté beaucoup de satisfactions !*

Les enfants de notre commune sont venus, toujours aussi nombreux, faire la chasse aux œufs de Pâques dans le parc de la distillerie. Toutes les petites frimousses étaient ravies !!



En amont, afin de préparer la saison sportive, nous avons réalisé une très belle exposition à la médiathèque « Iwuy sur le haut du pavé », en collaboration avec Madame Régnier et les bénévoles.



*Douches du vélodrome de Roubaix*

En effet, cette année, une nouvelle épreuve sportive s'est déroulée dans notre ville ! Le désormais traditionnel « Grand prix d'Iwuy » organisé en partenariat avec les établissements Danjou Boda, a vu en découdre les meilleurs coureurs amateurs. Alain Deloeil, directeur sportif de l'équipe cycliste professionnelle Cofidis nous a fait l'amitié d'en être le parrain ! La course s'est conclue par un magnifique sprint !!



*Pavé du vainqueur de l'édition de 2015 John Degenkolb*



Signature du contrat de la course, en présence de Monsieur Le Maire, Monsieur Loïc Danjou, et le CC Bavay.

*Ce fut de bons moments sportifs, qui ont su attiré toutes les générations !!!*

Les mamans aussi ont été gâtées par la remise du cadeau de la fête des mères, offert par les établissements BabyliSS !

Merci aux habitants passionnés des fleurs, qui, par leur ferveur, contribuent à l'embellissement de notre ville. Quel régal pour les yeux, quel plaisir pour nous tous !

*Les Iwuysiens se sont aussi baladés cette année !!!*



A Iwuy, cette année encore, nous avons eu la chance d'accueillir une vedette de la chanson française !! A l'issue de la Fête de la chaise, les Festi Folies vous ont confirmé que les « Brunes ne comptent pas pour des prunes » et qu'en Juin, le dessert le plus servi est le « banana split »! Quelle magnifique prestation de Lio! Chacun a pu reprendre ses tubes, a chanté et dansé sur la place de la République. Les Gibson Brothers ont conclu cette magnifique journée !!



*Le sport et les fêtes ne doivent pas faire oublier les cérémonies.*

Notre premier acte de devoir de mémoire est celui du 19 mars, à l'occasion du cessé le feu en Algérie. Le 30 avril a vu de nouveau nos petites têtes blondes arpenter les rues lors de la retraite aux flambeaux, à la veille de la remise des médailles du travail, le 1<sup>er</sup> mai. Le 8 mai, nous avons célébré les 70 ans de la victoire de la seconde guerre mondiale.



*Festoyons le 14 juillet !!!*

Notre fête nationale, à laquelle nous avons



toujours plaisir de vous accueillir à l'occasion du petit déjeuner républicain, offert par les commerçants de notre ville.



A la veille du début des commémorations du centenaire de la Première Guerre Mondiale, le 11 novembre, nous avons rendu hommage aux soldats français et britanniques, morts aux combats, malheureusement sans la compagnie de nos amis britanniques. Ils vont tout faire pour être à nos côtés en 2016.



Le Père Noël est venu nous rendre visite, et, nous a apporté un très beau cadeau. Vous pouvez revoir cet événement sur : [https://www.youtube.com/watch?v=VKBsMTJI\\_mM](https://www.youtube.com/watch?v=VKBsMTJI_mM)

*Nous espérons vous voir toujours aussi nombreux lors de nos manifestations futures !!!*



## Les Finances

### « Une Vigilance au Quotidien »

Par Christophe PIAT, Adjoint délégué aux Finances

aux Ecoles et au Centre de loisirs

Le Gouvernement a entrepris le défi, trop longtemps repoussé, de rétablir l'équilibre budgétaire du pays à l'horizon 2017. Le niveau de pression fiscale pour les entreprises et la population étant jugé à son maximum, c'est aux Collectivités territoriales, que le Président de la République, demande de faire des efforts. Ceux-ci sont conséquents pour une Commune comme la nôtre. Ils ont été amorcés en 2014 avec une première baisse de 71 760 € de la Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.), ensuite la Commune se retrouve impactée une nouvelle fois en 2015 avec une nouvelle réduction de 66 140 €. A cela, il convient d'ajouter les transferts de charges opérés également par l'Etat comme ceux liés aux permis de construire et les demandes préalables de travaux qui reviennent désormais aux Communes (soit 15 000 € pour Iwuy). La mise en œuvre des Temps d'Accueil Périscolaires (T.A.P. ou N.A.P.) destinés aux écoliers, suite au Décret relatif aux nouveaux rythmes scolaires, génère aussi une augmentation de nos dépenses (environ 25 000 € pour notre Commune). Face à ces pertes de recettes, il n'y a qu'une alternative à mettre en œuvre, c'est de poursuivre les économies de fonctionnement engagées depuis notre réélection et réduire les investissements.

Depuis 2014, nos actions entreprises en matière de réduction des dépenses ont donné des résultats très satisfaisants.

#### **En voici pour mémoire (liste non-exhaustive) :**

- ↳ renégociations des marchés (reprographie, téléphonie, restauration scolaire, fluides...),
- ↳ regroupement des écoles,
- ↳ réduction de la masse salariale (horaires des agents et baisse des indemnités des élus),
- ↳ baisse de 5% des subventions aux associations,
- ↳ renégociation des taux d'intérêts des emprunts,
- ↳ baisse du budget alloué aux fêtes.

#### **Ces opérations conjuguées ont permis cette année :**

- ↳ de générer une économie importante sur le budget de fonctionnement,
- ↳ de rembourser un emprunt,
- ↳ de continuer à financer nos projets débutés avant la mise en œuvre des baisses de la D.G.F. (Résidence Séniors, Béguinage, boucle d'eau tempérée).

Les efforts consentis par l'ensemble des habitants de la Commune permettent maintenant de disposer d'une capacité d'autofinancement nécessaire pour engager les travaux de notre Eglise dont vous êtes nombreux à attendre sa réouverture. Pour ce projet d'investissement lourd, qui malheureusement sera le reste, nous devons avoir recours à une augmentation de la fiscalité locale. Sur ce sujet, les premiers résultats de notre étude en cours montrent que pour compenser les baisses cumulées de la D.G.F. jusqu'en 2017 et financer les travaux de l'Eglise, nous ne devrions pas appliquer des taux supérieurs à ceux connus de l'année 2008.

#### **En liaison avec la Gendarmerie Nationale, le site internet :**

[sitesurete.maires59.fr/](http://sitesurete.maires59.fr/)

vous propose quelques conseils utiles de sécurité et de sûreté pour la vie quotidienne, les vacances, pour les particuliers comme pour les professionnels. Des documents sont également mis à votre disposition, tranquillité vacances, lettre plainte pour les banques, fiche mémo sur les vols de téléphone, etc.

#### **Opération « Tranquillité Vacances » Gendarmerie Nationale**

L'opération « Tranquillité Vacances » consiste à assurer une surveillance des habitations dont les occupants ont signalé à la gendarmerie leur départ en vacances.

**Vous pouvez contacter la Gendarmerie d'Iwuy au :**

**03.27.37.92.15**

**Gendarmerie d'Iwuy  
22, rue Faidherbe - 59141 IWUY**





## Place à la Culture

Par Sonia POTEAU, Adjointe déléguée à l'Action Sociale et à la Culture

De nombreuses manifestations se sont déroulées au sein de la Médiathèque d'Iwuy durant cette année 2015 (manifestations d'une grande diversité). Je vais vous en citer quelques-unes au travers de ce bulletin municipal et vous inviter, par la même occasion, à venir nombreux découvrir les différents atouts de notre Médiathèque.

Nous travaillons en équipe au sein de celle-ci et sommes à votre écoute pour tous renseignements.

*Venez passer un agréable moment en toute convivialité.*

**Janvier** : Visite découverte de la Médiathèque « Jeu de piste » - A nous la Médiathèque. Accueil des écoles jusqu'en 6<sup>ème</sup> soit 13 classes.

**Février** : Ateliers « Drôle d'inventeur » (ados et accueil de loisirs d'Iwuy). Ciné goûter « Robot » à partir de 4 ans.

**Mars** : Spectacle de marionnettes « Le Petit poilu ». Conférence spectacle autour de la Danse « Quand l'Italie danse à Iwuy » avec Fabrizio – Chorégraphe Italien. Exposition Paris-Roubaix.

**Avril** : Exposition « Autour de l'écriture » avec des intervenants de différents pays (Russe, Italien, Turquie, Arabe, Sicilien et Chinois).

Vernissage de l'exposition et dégustation des douceurs du monde.

Lancement du

timbre des Géants du Nord et vernissage. Démarrage de l'atelier des tricoteuses.

**Mai** : Animation sur le thème « les oiseaux » - fabrications de nichoirs, ateliers « oiseaux imaginaires », ateliers Récup'Art « oiseaux mécaniques », atelier graphique « l'envolée des mots ».

**Juin** : Vernissage de l'exposition « Art de la Distorsion » en parallèle au Carnaval de la Chaise. Ouverture exceptionnelle de la Médiathèque avec visite guidée. Exposition « Chaise détournée ». Stands en extérieur – livres en liberté, initiation à la sculpture, performance artistique (création d'une chaise musicale). Pièce de théâtre « Les trois petits cochons » par la classe de Monsieur Lesourd.

**Juillet** : En partenariat avec le Centre de loisirs et l'espace numérique – création d'invitations, d'affiches publicitaires et de programmes.

Au sein de l'espace jeunesse – heure du conte pour l'accueil de loisirs (thème du vent, de la mer, des vacances, la plage et atelier créatif). Lecture au jardin sur le thème de l'été et atelier créatif.

Découverte de l'Art du coloriage anti-stress en version aquarelle pour les ados et adultes.

**Septembre** : Journée européenne du patrimoine « Escaut d'hier et d'aujourd'hui ». Ateliers d'écriture itinérants au Bassin Rond (balades poétiques) avec la participation de deux écrivains. Journée très appréciée par tous les participants et très instructive.

Atelier recyclage de livres pour les adultes et + de 15 ans.

**Octobre** : Montage de l'exposition « Batellerie de l'antiquité à aujourd'hui » liée à la découverte de l'Escaut. Restitution des poèmes et des textes réalisés lors de la journée « Escaut à Iwuy » pour l'ensemble des participants et des familles. Projet participatif artistique d'Art en Cambrésis avec l'artiste Jocelyne Santos, durant 4 jours. Plusieurs ateliers ont eu lieu, durant ces quelques jours, avec les enfants des écoles ainsi qu'avec les adultes pour confectionner l'œuvre. Projet qui a demandé un investissement personnel très important de ma part ainsi que pour l'équipe de la Médiathèque (120 participants).



Le 16 octobre a eu lieu le vernissage de l'œuvre intitulée « Vol au Vent ». Ce fut une belle soirée avec un public venu nombreux. Cette œuvre, très colorée, est installée en extérieur près de la Médiathèque.

**Novembre :** Dans le cadre de « Bibliothèques en fête » - spectacle (théâtre et poésie) : « La Semeuse de Rêves » pour les enfants de plus de 6 ans accompagnés de leurs parents.

Atelier « Ça cartonne » : recyclage de carton et création d'objets décoratifs.

Devoir de Mémoire : « Horizon bleu » de Dorothee Piatel (auteur de nombreux livres), présente chez nous durant 2 jours. Travail en partenariat avec les écoles (primaire et collège). Vernissage et visite commentée de l'exposition « L'Horizon bleu » par son auteur. Présence d'intervenants : Association du « Tank de Flesquières », la Médiathèque d'Agglomération de Cambrai, des passionnés d'histoire locale d'Iwuy et de Rieux en Cambrésis et la création d'une scène de l'école d'autrefois.



**Décembre :** La thématique du jeu sera dominante - jeux coopératifs, jeux vidéos, installation d'un atelier Scrabble pour les adultes.

Comme vous pouvez le constater, la Médiathèque tourne à plein régime. Nous pouvons féliciter la Direction ainsi que les Bénévoles sans qui tout cela serait impossible ainsi que la Municipalité pour son investissement personnel et financier.



**Pour information, la Médiathèque c'est :**

- ↳ 850 lecteurs inscrits (soit 395 de - 15 ans et 455 de + 15 ans),
- ↳ 18 725 entrées « public » en 2015,
- ↳ 5 210 livres achetés et à disposition du public,
- ↳ 7 492 livres prêtés,
- ↳ un site Internet consulté 450 fois en 2015.

<http://mediathequeslaporteducambresis-iwuy.bibli.fr>

Médiathèque "La Porte du Cambrésis" - 50, rue Foch - 59141 IWUY - Tél. : 03.27.74.07.80

Adresse Mail : [mediatheque@mairie-iwuy.com](mailto:mediatheque@mairie-iwuy.com)



**Rappel :** l'accès est libre et gratuit à tous les habitants d'Iwuy et aux jeunes scolarisés dans la Commune. L'accès aux animations et ateliers est également libre, sur inscription à l'avance.

Dans le domaine culturel également, sans lien avec la Médiathèque, la Commission et moi-même avons travaillé sur divers projets. Il en est ressorti différentes manifestations bien agréables :

↳ une comédie musicale « La Kermesse du Curé » s'est déroulée au sein de la salle des fêtes d'Iwuy le 08 mars 2015. Comédie en 3 actes présentée par la Troupe Chante rêve. Celle-ci a connu un énorme succès. Ce fut un agréable moment de détente pour le public.

↳ une sortie à Cambrai proposée au Club des Orchidées a également eu lieu le 15 mai 2015 afin de découvrir les anciens outils à main. Visite très instructive et passionnante qui a rappelé bon nombre de souvenirs pour certains.





↳ enfin, le voyage à l'Assemblée Nationale le 26 septembre 2015 a connu également un énorme succès. Une quinzaine de personnes sur liste d'attente n'a pu prendre part à cette sortie faute de places. Je souhaite renouveler l'opération en 2016, si possible, afin de satisfaire tout le monde.

**Bonne lecture à vous et n'hésitez pas à vous joindre à nous quand vous le souhaitez !!!**

Les animateurs « CYBER » de l'Association « ACTION » ont proposé à l'espace numérique de la Médiathèque de nombreux ateliers d'initiation et perfectionnement informatique ainsi que diverses découvertes numériques : Stop Motion (création d'un dessin animé), MAO (Musique Assistée par Ordinateur), photo numérique (la prise en main et Réglage d'appareil photo), montage vidéo, BD numérique,...



*L'Espace Info Energie et le Programme d'Intérêt Général « Habiter Mieux »,  
deux dispositifs complémentaires à destination des habitants de l'arrondissement de Cambrai*

**L'Espace Info Energie, qu'est-ce que c'est ?**

L'Espace Info Energie du Cambrésis est un service d'informations et de conseils sur l'énergie dans l'habitat. Indépendant, il renseigne les particuliers de façon gratuite, neutre et objective.

**Il vous apporte des solutions concrètes pour :**

- chercher des aides financières pour réaliser vos travaux (isolation, chauffage...),
- mieux maîtriser vos consommations d'énergie (point sur vos factures),
- recourir aux énergies renouvelables.

**Depuis 3 ans, c'est plus de 900 personnes sur le Cambrésis qui ont consulté l'Espace Info Energie.  
Pourquoi pas vous ?**

**Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter l'Espace Info Energie au 03.62.53.25.18 :**

Florent TANIÈRE - Conseiller Espace Info-Energie sur le territoire du Cambrésis - Mail : ftaniere@adilnord.fr

**Permanences quotidiennes (sur rendez-vous au 03.62.53.25.18)**

1-27, Place Porte Notre Dame - Point Relais Service - 59400 CAMBRAI

**Permanences délocalisées (sur rendez-vous au 03.62.53.25.18)**

|                            |  |
|----------------------------|--|
| <b>Busigny</b>             | 3 <sup>ème</sup> mercredi du mois de 14h à 17h30 en Mairie   |
| <b>Le Cateau-Cambrésis</b> | 3 <sup>ème</sup> mercredi du mois de 9h à 12h au Centre Socio-Culturel<br>(11 Rue du Marché aux Chevaux)   |
| <b>Caudry</b>              | Tous les mardis de 9h30 à 12h30 au CCAS (8 Rue Gambetta)   |
| <b>Iwuy</b>                | 1 <sup>er</sup> lundi du mois de 14h à 17h en Mairie   |
| <b>Solesmes</b>            | 1 <sup>er</sup> mercredi du mois de 14h à 18h<br>3 <sup>ème</sup> jeudi du mois de 9h30 à 12h30<br>au siège de la Communauté de Communes (9bis Rue Jules Guesde) |





## Bilan Patrimoine, Sécurité 2015

Par Dominique DUPUIS, Adjointe déléguée à la Prévention, la Sécurité  
le Patrimoine et la Communication

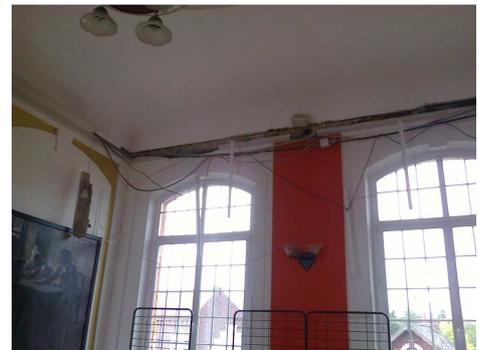
### Sécurité

L'une des principales tâches de la Commission de Sécurité a été de régler l'insécurité routière aux abords de l'école. Mais c'est aussi la mise en conformité des écoles. En effet, les enfants ont fait leur rentrée dans des locaux répondant aux normes de sécurité, afin de recevoir un enseignement de qualité.

*Notre conseil municipal se fait un devoir de veiller à l'éducation de la jeunesse et de lui offrir les meilleures conditions d'accueil.*

#### D'autres travaux de sécurité ont été effectués tels que :

- ↳ le suivi des travaux de sécurité dans les écoles,
- ↳ le suivi des travaux de réfection de la salle des cérémonies relatifs aux dégâts des eaux,
- ↳ la mise en conformité des établissements municipaux,
- ↳ les travaux de sécurité à l'école Joliot Curie : Tableau électrique,
- ↳ la participation aux Commissions de sécurité (avis favorables pour les écoles Victor Duruy, Joliot Curie et la salle Louis Cadet). Suite à celles-ci, nous avons changé l'emplacement des poubelles de la salle des fêtes et de la salle polyvalente,
- ↳ l'élaboration de l'agenda d'accessibilité. L'accessibilité élargie a comme objectif la non-discrimination des personnes en situation de handicap et doit permettre des conditions d'accès aux prestations offertes par les ERP équivalentes à celles des personnes valides.



#### En ce qui concerne la sécurité routière :

- ↳ c'est la mise en place de bandes jaunes (stationnement interdit) afin que les piétons puissent être en sécurité sur les trottoirs.

### Accessibilité et Civisme

L'accessibilité de la voirie obéit à des règles élémentaires de civisme. Les personnes en situation de handicap rencontrent parfois des problèmes de circulation liés :

- ↳ au non respect des places de stationnement réservées. Plus généralement, le stationnement anarchique et incivil génère de l'inaccessibilité par l'occupation intrusive d'espaces normalement réservés aux piétons,
- ↳ aux déjections canines sur le trottoir qui représentent une gêne ou un danger pour les personnes en fauteuil ou se déplaçant à l'aide d'une canne.

*La loi « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » du 11 février 2005 prévoyait la mise en accessibilité de tous les Etablissements Recevant du Public (ERP) pour le 1er janvier 2015.*



Aujourd'hui, il convient de constater que notre Commune a déjà réalisé de nombreux travaux. Néanmoins, L'Etat a demandé aux Collectivités d'élaborer un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP).

## Qu'est-ce qu'un Agenda d'Accessibilité Programmée ?

### Une programmation obligatoire :

L'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) est un engagement obligatoire pour tout gestionnaire/propriétaire d'un ERP de poursuivre ou de réaliser l'accessibilité de son établissement après le 1er janvier 2015 :

- dans le respect de la réglementation y afférant,
- dans un délai limité,
- avec une programmation des travaux et des financements.

L'Ad'AP permet de disposer d'un délai supplémentaire de 1 à 3 ans pouvant aller jusqu'à 9 ans dans des cas particuliers.



### Qui validera l'Ad'AP ?

Dans un délai de 4 mois et après examen par la Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité (CCDSA) composée de représentants des personnes handicapées, des gestionnaires et propriétaires d'ERP, des services de l'Etat et du Maire, le projet sera soumis à l'approbation du Préfet.

*C'est un travail de tous les jours !!!*



## La Bourse au Permis de Conduire

Par Sylvain CARPENTIER, Conseiller délégué à la bourse aux Permis, au Conseil Municipal des Jeunes et aux Récompenses aux Jeunes diplômés

*Depuis une année, 22 dossiers ont été réalisés !!!*

La bourse au permis est un dispositif mis en place par le Conseil Municipal en 2010, pour favoriser l'accès des jeunes de la ville, à la formation du permis de conduire.

Aucune condition de ressource n'est exigée pour l'octroi de cette aide. Cependant, les conditions suivantes doivent être respectées :

- Avoir entre 18 ans et moins de 26 ans,
- Avoir effectué la Journée Défense et Citoyenneté,
- Être résidant de la Commune d'Iwuy depuis au moins un an,
- Être inscrit pour la première fois à l'examen du permis de conduire,
- Être inscrit ou s'inscrire à la Mission Locale du Cambrésis,
- Être détenteur du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de Niveau 1) ou d'un diplôme supérieur à ce dernier (en cours de validité), étant précisé que, dans le cas où l'intéressé(e) ne répond pas à cette condition, il ou elle s'engage à participer à une session de formation de ce diplôme dont le coût et l'organisation seront pris en charge par la Commune d'Iwuy.

*Les personnes intéressées par cette aide doivent adresser une correspondance motivée à Monsieur Le Maire.*

Une commission composée d'élus et de représentants de la Mission Locale du Cambrésis est chargée de l'examen des dossiers de candidature et procède à l'attribution des bourses.



### Prochainement :

→ Elections du Conseil Municipal des Jeunes : Vous êtes Elève en classe de primaire ou au Collège, vous pouvez dès maintenant déposer votre candidature.

*Vous pouvez adresser un courrier à l'attention de Monsieur Le Maire*

*Elections du Conseil Municipal des Jeunes - Mairie d'Iwuy - 35, rue Foch - 59141 IWUY.*



# Réaménagement du Cimetière

Par Jean-Pierre ETUIN, Conseiller délégué au Cimetière

## Réaménagement du Cimetière

Le 20 décembre 2014 était la date limite pour réhabiliter les caveaux qui étaient classés en « état d'abandon », quelques dossiers en attente d'engagement ont pu être réalisés début 2015, est venue ensuite la clôture définitive exprimée par le Conseil Municipal à la fin du 2<sup>ème</sup> trimestre et l'envoi en Préfecture et Sous-Préfecture des documents réglementés. Vu le coût d'investissement des travaux, ceux-ci auront lieu sur plusieurs années et un budget annuel m'a été alloué afin de réhabiliter au fur et à mesure le cimetière.



A ce jour, 504 tombes ou pleine terre sont définitivement classées à l'état d'abandon et appartiennent donc à la Mairie. Un appel d'offre a été lancé durant le quatrième trimestre et la société qui a été retenue aura la responsabilité du retrait physique des défunts avec un respect du cahier des charges très strict. Les restes humains seront répertoriés et placés dans un



ossuaire. Les monuments abimés seront retirés. Ils offriront ainsi un espace pour de nouvelles concessions. Les caveaux et/ou monuments qui sont encore en bon état seront conservés par la Commune, estimés par rapport au nombre de places et à l'état général, soumis au vote du Conseil Municipal et proposés à la population.

Si vous souhaitez acquérir un caveau qui se trouve dans la procédure, vous pouvez vous rendre en Mairie auprès de moi-même

ou de Monsieur Hervé DERUENNES (Brigadier Chef Principal de la Police Municipale) pour effectuer une pré-réservation. Le caveau en question sera alors traité en priorité et, selon l'état de celui-ci et du prix fixé en réunion de Conseil, il vous sera vendu.

## **Consultation Infantile sur la Commune**

Permanence à la Salle Polyvalente Louis Cadet - Rue du 4<sup>ème</sup> « Dragons » à Iwuy - près du stade de football

Le 2<sup>ème</sup> mardi du mois de 9h00 à 11h30 et le 4<sup>ème</sup> vendredi du mois de 14h00 à 16h30 avec Médecin

Mardi 12 janvier 2016 - Matin / Vendredi 22 janvier 2016 - Après-midi

Mardi 09 février 2016 - Matin / Vendredi 26 février 2016 - Après-midi

Mardi 08 mars 2016 - Matin / Vendredi 25 mars 2016 - Après-midi

Mardi 12 avril 2016 - Matin / Vendredi 22 avril 2016 - Après-midi

Mardi 10 mai 2016 - Matin / Vendredi 27 mai 2016 - Après-midi

Mardi 14 juin 2016 - Matin / Vendredi 24 juin 2016 - Après-midi



*Le planning pour le second semestre sera à votre disposition en Mairie à partir du mois de juin.*

**NE PAS OUBLIER DE PRENDRE LE CARNET DE SANTÉ DE L'ENFANT ET LE NUMERO DE SECURITE SOCIALE**

U.T.P.A.S. Avesnes Les Aubert - Solesmes - Service PMI - 25, rue Paul Vaillant Couturier  
59129 Avesnes Les Aubert - Tél. : 03.59.73.36.50



## La Bêtise et le Civisme

Par Dominique DUPUIS, Adjointe déléguée à la Prévention, la Sécurité le Patrimoine et la Communication

### Le Civisme, c'est l'affaire de tous !!!

Nous sommes trop souvent interpellés par des comportements inacceptables : intrusions dans des lieux privés, vols de plantations, dégradations diverses, tapages nocturnes, abandons de déchets sur la voie publique mais voler le défibrillateur de la Salle des Sports Pierre de Coubertin... C'est tellement navrant qu'on nous dérobe un outil qui sert à sauver des vies, et cet acte est d'autant plus grave dans cette zone sportive. Outre le vol de défibrillateur, le plus grave est que les auteurs mettent des vies en danger.

Que le - ou les - voleur du défibrillateur le sache, il(s) risque(nt) lourd ! Ainsi pour un simple tag sur un défibrillateur, l'auteur encourt déjà 15 000 €uros d'amende et une peine de travail d'intérêt général. Mais, dès lors que la dégradation entraîne davantage qu'un dommage léger, on passe à **5 ans d'emprisonnement et 75 000 €uros d'amende**, voire davantage dans le cas de certaines circonstances aggravantes.

*Un grand merci à la Société de Chasse d'Iwuy, qui a retrouvé le défibrillateur de la Salle de Sports, à côté du pont du Moulin sur une rive du chemin de fer à l'occasion d'un furetage.*

Les Membres de la Société de Chasse d'Iwuy ont planté 200 arbustes le long du chemin communal près du blockhaus. Et ce n'est qu'un début, d'autres sites de plantations sont prévus. Des troènes, rosiers sauvages, noisetiers et autres cornouillers bordent maintenant ce chemin le long des terres agricoles. Cette haie sera un refuge écologique pour la faune et assurera son maintien sur le territoire d'Iwuy.



Malgré quelques progrès visibles dans le centre du village, il est à rappeler que les déjections canines ne doivent pas rester sur les voies et lieux publics. Merci de ramasser ce que laissent vos amis les bêtes, c'est pour le bien-être de tous.



## Les Travaux et Le Personnel...

Par Michel PAYEN, Adjoint délégué aux Travaux, au Personnel, à l'Environnement et à l'Urbanisme

*Cette année n'a pas été facile et je tiens à en remercier l'ensemble du personnel.*

### Les Services Administratifs

En l'absence du Directeur Général des Services, pour des raisons de santé, un surcroît de travail a été demandé au personnel administratif (facturation de la restauration scolaire, les dossiers de l'Eglise, de la boucle d'eau tempérée, du béguinage, la reprise de la compétence urbanisme, les élections, les dossiers budgétaires, les secrétariats du Syndicat du CES et du CCAS...) sans compter l'unification des 35 heures pour l'ensemble du personnel.

## Les Services Techniques

Malgré un hiver 2014/2015 relativement doux, les Services techniques n'ont pas démerité avec les travaux afférents aux transferts des écoles, l'entretien des bâtiments communaux et du mobilier, les travaux de sécurité et de peinture, les espaces verts avec l'entretien des parterres, des haies et plus de 10 hectares de pelouse à tondre.

## Le Personnel d'Entretien et le Personnel Encadrement

Le Personnel d'entretien et le Personnel d'encadrement des écoles et des activités périscolaires ont été confrontés au changement des écoles, des horaires, de la mobilité ainsi qu'à l'organisation de nouveaux plannings.

*Merci pour votre implication, votre sérieux et votre réactivité.*



## Petit Rappel...

- ↳ Vous constatez un défaut d'éclairage public, un trou dans la chaussée... Merci de prévenir la Mairie au 03.27.37.90.31 afin que nous puissions intervenir rapidement auprès des services concernés.
- ↳ Nous vous rappelons que vous devez entretenir vos trottoirs et vos fils d'eau.
- ↳ Restons « écocitoyens » en respectant nos rues, nos lieux publics, notre environnement, respectons le tri des déchets. Tout le monde y gagnera !!!
- ↳ Je me tiens à votre écoute le mercredi matin de 10h00 à 12h00. Toutes les personnes souhaitant des informations sur l'emploi, les formations, les stages... sont les bienvenues. La Commune propose des contrats « type CAE » en fonction des besoins, des disponibilités et selon les critères d'acceptation « Pôle Emploi ».

### *Le Programme d'Intérêt Général « Habiter Mieux » est à mi-parcours Des aides financières sont toujours disponibles pour améliorer les logements*

Le Programme d'Intérêt Général « Habiter Mieux » du Pays du Cambrésis prévoit la rénovation de 850 logements sur 5 ans, entre 2013 et 2017. A mi-parcours, 390 logements ont déjà bénéficié des aides financières du programme. Un accompagnement gratuit et des aides qui financent en moyenne 63 % du coût des travaux (lutte contre la précarité énergétique ou maintien des personnes à domicile).

L'opérateur en charge de ce programme, INHARI (*anciennement appelé Habitat et Développement*), visite chaque logement pour aider les propriétaires à définir le meilleur projet de travaux. Le plus souvent, un bouquet de travaux (par exemple isolation et chauffage) est réalisé.

#### **Pourquoi pas vous ?**

Votre logement aurait besoin de travaux pour améliorer votre confort, alors contactez sans plus attendre INHARI au 09.51.54.86.37. Munissez-vous de votre avis d'imposition pour connaître le détail des aides spécifiques à votre situation.

#### **Permanences quotidiennes**

INHARI - 15 Place du 09 octobre - 59400 CAMBRAI - Tél : 09.51.54.86.37

Mail : [pigcambresis@inhari.fr](mailto:pigcambresis@inhari.fr)

#### **Permanences délocalisées**

|                                   |   |
|-----------------------------------|---|
| <b><u>Busigny</u></b>             | <u>3<sup>ème</sup> mercredi du mois de 14h à 17h30 en Mairie</u>  |
| <b><u>Le Cateau-Cambrésis</u></b> | <u>1<sup>er</sup> mercredi du mois de 9h à 12h au centre socio-culturel (11 Rue du Marché aux Chevaux)</u>        |
| <b><u>Caudry</u></b>              | <u>2<sup>ème</sup> jeudi du mois de 9h30 à 12h30 aux Ateliers Culturels (21 Rue Jacquard)</u>                     |
| <b><u>Iwuy</u></b>                | <u>2<sup>ème</sup> mercredi du mois de 14h à 17h00 en Mairie</u>  |
| <b><u>Masnières</u></b>           | <u>1<sup>er</sup> lundi du mois de 14h à 17h30 en Mairie</u>  |
| <b><u>Solesmes</u></b>            | <u>3<sup>ème</sup> jeudi du mois de 14h à 17h30 au siège de la Communauté de Communes (9bis Rue Jules Guesde)</u> |





## Nos Ecoles...

Par Christophe PIAT, Adjoint délégué aux Finances  
aux Ecoles et au Centre de loisirs

en partenariat avec Gérard POULAIN, Conseiller délégué  
à la Cantine, aux Rythmes Scolaires et à la Garderie périscolaire



### Notre Ecole Maternelle Victor Duruy

Les effets conjugués de la réorganisation des cycles scolaires et l'augmentation du nombre d'élèves de la Commune, devant fréquenter l'école, ont permis d'ouvrir une classe supplémentaire à Iwuy. De ce fait, nous disposons aujourd'hui d'une école maternelle qui comprend :

- ↳ 2 classes de petite section (24 et 24 élèves),
  - ↳ 2 classes de moyenne section (26 et 26 élèves),
  - ↳ 2 classes de grande section (26 et 26 élèves),
- soit au total une école fréquentée par 152 élèves.

L'ouverture d'une classe supplémentaire a modifié l'organisation et l'agencement des locaux et des travaux ont été réalisés pour accueillir confortablement les 2 nouvelles sections (la nouvelle classe ouverte par l'Inspection Académique et la classe de grande section en provenance de l'école Joliot Curie) :

- ↳ rénovation et ouverture d'une salle de motricité,
- ↳ agencement des toilettes du rez-de-chaussée,
- ↳ pose de 2 WC au 1<sup>er</sup> étage,
- ↳ rénovation complète de 2 classes au 1<sup>er</sup> étage,
- ↳ décoration de la cour de récréation,
- ↳ remise en état de la salle informatique,
- ↳ mise en place d'une grille,
- ↳ acquisition de nouveaux matériels pédagogiques,
- ↳ achat de nouveau mobilier.



#### Les horaires de l'école :

|            | Lundi         | Mardi | Mercredi     | Jeudi         | Vendredi |
|------------|---------------|-------|--------------|---------------|----------|
| Matin      | 9h00 - 12h00  |       | 9h00 - 12h00 | 9h00 - 12h00  |          |
| Après-midi | 13h30 - 15h45 |       |              | 13h30 - 15h45 |          |

### Notre Ecole Primaire Joliot Curie

Notre école primaire comprend :

- ↳ 2 classes de CP (24 et 25 élèves),
- ↳ 2 classes de CE1 (23 et 23 élèves),
- ↳ 2 classes de CE2 (22 et 21 élèves),
- ↳ 1 classe de CM1 (26 élèves),
- ↳ 1 classe de CM1/CM2 (24 élèves),
- ↳ 1 classe de CM2 (27 élèves),
- ↳ 1 classe de CLISS (13 élèves),

soit un total de 228 élèves qui fréquentent l'école primaire.

Peu de travaux ont été réalisés cette année sur le site Joliot Curie. En effet, les lourdes rénovations réalisées sur le site de l'école maternelle ont sollicité l'ensemble du personnel de l'équipe technique. Malgré cela, quelques opérations ont permis d'améliorer le quotidien des élèves :

- ↳ création d'un parcours pédagogique permettant aux élèves de s'initier au code de la route,
- ↳ et la rénovation des peintures pour 2 classes.

L'évolution des programmes éducatifs intègre les nouvelles technologies. Le numérique envahit notre quotidien. Notre école et nos enfants doivent maintenant disposer de cette nouvelle compétence. La Municipalité a fait le choix d'équiper l'école de 15 appareils « IPAD » qui permettront d'initier les élèves de primaire.



Les horaires de l'école :

|            | Lundi        | Mardi | Mercredi     | Jeudi        | Vendredi |
|------------|--------------|-------|--------------|--------------|----------|
| Matin      | 8h45 - 11h45 |       | 8h45 - 11h45 | 8h45 - 11h45 |          |
| Après-midi | 13h15- 15h30 |       |              | 13h15- 15h30 |          |

La Restauration Scolaire

Depuis la rentrée de septembre 2015, les modalités liées à la gestion administrative de ce service ont été modifiées. Désormais, les parents inscrivent leur(s) enfant(s) en demi-pension les jours qu'ils souhaitent mais pour toute l'année. A la fin de chaque mois, un avis de somme à payer est adressé aux familles par la Trésorerie de Cambrai après calcul des droits à régler, réalisé par le service administratif de la Mairie. Ensuite, les familles doivent s'acquitter du paiement de la somme due dans les 15 jours qui suivent la réception de l'avis de la manière suivante :

- ↳ par chèque envoyé à la Trésorerie de Cambrai,
- ↳ en numéraire ou par carte bleue directement au guichet de la Trésorerie de Cambrai.

Ce nouveau dispositif permet à la fois une meilleure gestion comptable et une fiabilité pour la transmission des commandes des repas. Par ailleurs, cette formule est satisfaisante pour les familles qui travaillent car il n'est plus nécessaire de se déplacer en mairie pour l'achat des tickets.

Cette année, c'est plus de 27 000 repas qui ont été servis aux élèves. Une nouvelle consultation est actuellement en cours pour ce marché.

Les critères de sélection retenus pour le choix de notre futur prestataire sont les suivants :

- ↳ la qualité des produits (20%),
- ↳ l'équilibre nutritionnel (20%),
- ↳ la réactivité du prestataire (20%),
- ↳ la variété des menus (15%),
- ↳ le prix (15%),
- ↳ la quantité (10%).

Le nom de notre nouveau prestataire est A.P.I. Il assurera les repas durant 3 ans.

*Le tarif du repas facturé aux familles est de 3,00€.*

Le Service Minimum

En application des prescriptions de la loi n° 2008-790 du 20 août 2008, la Municipalité assure un service minimum. Ce dispositif permet d'accueillir les élèves de la Commune durant les jours de grèves observés par les Professeurs. Des agents de la Commune, formés à l'accueil et à l'encadrement des jeunes, assurent cette tâche.





## Action Sociale

Par Sonia POTEAU, Adjointe déléguée à l'Action Sociale et à la Culture

Comme les années précédentes a eu lieu la distribution des colis de Pâques aux Aînés de la Commune. Un moment de partage toujours très apprécié et bien agréable pour eux comme pour nous.

Dans le domaine de l'Action Sociale, la Commission et moi-même, en partenariat avec le CLIC Entour'âge (Centre Local d'Information et de Coordination) avons proposé à la population diverses manifestations gratuites au cours de l'année 2015. En voici quelques exemples :

➤ la Gym Mémoire se poursuit, le dernier jeudi de chaque mois, au sein de la Médiathèque (dans l'auditorium). Elle est encadrée par un éducateur qualifié, formé aux activités liées au vieillissement. Les ateliers ludiques, d'une heure, permettent d'entretenir la mémoire tout en sollicitant les muscles, les articulations et en agissant ainsi de manière très positive sur le bien-être, la santé physique et mentale. Après chaque séance, la Municipalité vous offre une petite collation (café, jus de fruits et biscuits). Je vous y attends avec grand plaisir.

➤ Cinq ateliers diététiques pour les séniors se déroulent à la salle polyvalente Louis Cadet, de septembre 2015 à janvier 2016 (1 atelier/mois). Ateliers animés par Madame Nadège Richet (Diététicienne). Confection d'un repas : Entrée - Plat - Dessert et Dégustation.

Ces ateliers vous permettent d'apprendre à « manger bon et bien » - Inscriptions limitées à 15 personnes.



➤ Trois ateliers de 30 minutes ont eu lieu le 23 septembre 2015 à la Salle des fêtes d'Iwuy. Atelier « La Route Change ».

| « <u>Partage de la Route</u> »                                     | « <u>Santé</u> »  | « <u>Prise de risques</u> »                 |
|--|---|---|
| - Nouveaux panneaux,<br>- Code de la Route,<br>- Code de la Rue... | - Audition/Vue,<br>- Adaptations du véhicule,<br>- Risques piétons... | - Médicaments,<br>- Alcool,<br>- Fatigue... |

(Places limitées à 30 personnes.)

➤ Une conférence nutrition s'est déroulée à Raillencourt Ste Olle le 15 octobre 2015 et elle était ouverte aux Iwuysiens. Une quinzaine de personnes de notre Commune ont participé à cette belle journée. Au programme :

- Conférence avec une diététicienne de l'Institut Pasteur de Lille,
- Déjeuner dinatoire,
- Club Tai-do stand découverte,
- Gym Mémoire (challenge inter-communes),
- Sophrologie.

➤ Un déjeuner-quizz « Bien-être et Santé » a eu lieu le 26 novembre 2015 à Thun L'Evêque (Salle de l'Etoile de Thun) pour les + de 55 ans - de 11h30 à 15h30. Ce fut un moment très enrichissant et bien convivial. Suite à celui-ci, un Atelier de l'Avenir (Bien-être et Santé) se déroulera à Iwuy le 1<sup>er</sup> mars 2016 - Salle Louis Cadet de 14 heures à 17 heures.

Les différentes animations (ateliers, conférences, ...) ainsi que la Gym'Mémoire connaissent un grand succès et permettent à certaines personnes de sortir de l'isolement et de renouer contact. En principe, il est demandé de s'inscrire pour participer à ces diverses manifestations auprès du CLIC Entour'âge.

Pour tous renseignements contacter le CLIC Entour'âge au 03.27.82.80.53  
ou Madame Sonia POTEAU en Mairie d'IWUY.



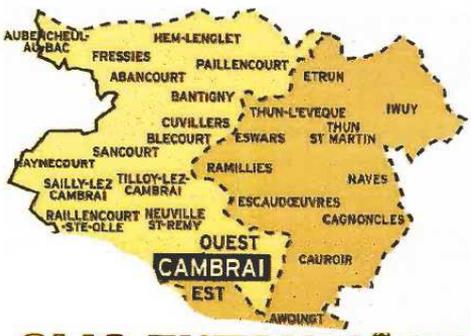
**Un lieu d'Accueil, de proximité  
GRATUIT ouvert aux plus de  
60 ans et à leurs familles**

CENTRE  
LOCAL  
d'INFORMATION  
et de COORDINATION

Accueil  
Information  
Orientation  
Coordination  
Accompagnement  
Prévention...


**Pour vous simplifier la vie !  
Ayez le réflexe C.L.I.C**  
 ☎ 03.27.82.80.53  
 📠 03.27.74.51.83

LE SECTEUR GEOGRAPHIQUE (26 communes)



CLIC ENTOUR'ÂGE

9, rue Achille Durieux 59400 Cambrai  
☎ 03.27.82.80.53 - 📠 03.27.74.51.83

clicentourage@orange.fr - site internet clic-cambresis.fr

Horaires des bureaux :  
 ↳ du Lundi au Vendredi  
 de 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h30  
 ↳ Visites à domicile sur rendez-vous






**Le CLIC c'est une Equipe à votre écoute :**

- ↳ **ACCUEIL** des personnes âgées, de leur entourage,
  - ↳ **INFORMATIONS**, orientation vers les ressources du secteur (services de soins, infirmiers(es), services d'aide à domicile, modalités de rémunération, télé-alarme, repas à domicile, établissements d'hébergement, accueil temporaire, accueil de jour, famille d'accueil, transports, ...
  - ↳ Mise en place d'un **PLAN d'ACCOMPAGNEMENT** individualisé, relation d'aide,
    - ↳ **COORDINATION** autour de la personne âgée avec l'entourage et les professionnels,
    - ↳ Actions de **PREVENTION** et d'**INFORMATION** thématique

**Besoin d'Aide ?**

- ↳ Vous êtes futur retraité ou retraité. Vous souhaitez les coordonnées d'une association, d'un service, ou encore comprendre la différence entre certaines prestations (APA – Aide à domicile – Auxiliaire de vie...)?  
Le CLIC vous donne ces informations par téléphone ou sur simple visite dans ses locaux.
- ↳ Vous rentrez au domicile après une hospitalisation ?  
Le CLIC vous propose un accompagnement à domicile avec une mise en relation des services adaptés.
- ↳ Vous avez d'autres interrogations : la perte d'autonomie de votre proche, la maladie d'Alzheimer, l'aide aux aidants...  
L'équipe du CLIC, avec votre collaboration, vous apporte une réponse personnalisée et adaptée (bistrot mémoire tous les 3<sup>ème</sup> jeudi du mois, soutien psychologique à domicile, groupe de stimulation cognitive...).



## Aide à la Personne – SIVU Sociale Synbiose

7, rue de Cambrai - 59295 PAILLENCOURT - Tél. 03.27.79.62.17 - sivosocialesymbiose@orange.fr

Le SIVU Sociale Synbiose est à votre disposition pour vous aider à la constitution des dossiers d'aide à la personne.

Un agent qualité peut :

- se déplacer très vite, à votre domicile, pour évaluer vos besoins et rédiger un devis gratuit, sur la base d'un tarif puisque la Commune est adhérente,
- établir un estimatif de prise en charge financière par le biais de la Caisse de Retraite principale ou du Conseil Général (sous réserve de l'acceptation du dossier),
- énumérer la nature des aides à la personne et/ou à la vie quotidienne qui peuvent être apportées pour améliorer votre confort,
- orienter vers un autre service en cas de besoins hors champ de compétences.


03.27.79.62.17



## Les Services Périscolaires

Par Christophe PIAT, Adjoint délégué aux Finances  
aux Ecoles et au Centre de loisirs

en partenariat avec Gérard POULAIN, Conseiller délégué  
à la Cantine, aux Rythmes Scolaires et à la Garderie périscolaire



L'accueil de loisirs périscolaire accueille les enfants scolarisés de plus de 2 ans. L'accueil est ouvert du lundi au vendredi de 7h00 à 8h45 pour les primaires, de 7h00 à 9h00 pour les maternels et le soir de 16h30 à 18h30.

Le temps d'accueil périscolaire (TAP) est mis en place de 15h30 (pour les primaires) et 15h45 (pour les maternels) jusque 16h30.

Le mercredi après-midi : Accueil de loisirs de 14h00 à 17h00 (accueil extra-scolaire de 17h00 à 18h30). Cantine pour les enfants fréquentant l'accueil de loisirs du mercredi après-midi.

Les petites vacances scolaires (février, Pâques, Toussaint) : Accueil de loisirs extra-scolaire qui fonctionne toute la journée de 9h00 à 17h00 (accueil et départ échelonnés de 7h00 à 9h00 et de 17h00 à 18h30). Cantine assurée. Pour ne pas perturber l'activité de votre enfant, éviter l'accueil et le départ de celui-ci entre 9h00 et 12h00 et entre 14h00 et 17h00.

### Les Journées Scolaires

↪ Accueil périscolaire : Entre 7h00 et 8h45 (pour les primaires) ou 9h00 (pour les maternels).

↪ A 7h45 : Petit-déjeuner. Mise à disposition de petits jeux diversifiés en accès libre (légos, jeux de société, petits bricolages, ...).

↪ A 8h45 : Les enfants (rue Lafayette) sont conduits dans la cour de l'école Joliot Curie et les enfants de l'école maternelle Victor Duruy partent en baby-car à 8h45.

#### ↪ Temps d'accueil périscolaire

A 15h30, accueil des enfants en TAP : Chaque mois, il y aura un thème proposé et trois ateliers d'activités + des interventions d'animateurs extérieurs :

- Atelier découvert : Réalisation d'expériences avec l'aide de documentation.

- Atelier créatif : Activités manuelles (poterie, papier mâché, origami afin de développer la maniabilité et la dextérité de l'enfant), création de jeux, sensibilisation réalisée par les enfants sur un thème abordé (sketch, théâtre, marionnettes, chants, danses, ...).

- Atelier sportif : Le vendredi sera réservé aux sports pour l'ensemble des enfants (badminton, tennis, hockey, base-ball, zumba, gymnastique, parcours sportifs, ...).

Les enfants ne choisiront plus leur atelier du mois, ils seront répartis par tranche d'âge dans différents groupes avec une animatrice.

↪ A 16h30 : Retour des enfants à l'accueil périscolaire et collation. Le projet pédagogique sera basé sur la découverte de différents jeux (jeux de construction, jeux de rôle, jeux intérieurs et extérieurs selon le temps, et organisation d'ateliers variés en relation, par exemple, avec un thème). Les parents peuvent reprendre leur enfant entre 16h30 à 18h30.

Un des objectifs de l'accueil périscolaire est d'instaurer un climat de confiance pour permettre des échanges avec les différentes personnes ayant en charge l'enfant sur la journée (parents, ATSEM, enseignants, animateurs, ...).

## La Journée du Mercredi

Arrivée des enfants, en accueil périscolaire, de manière discontinue (entre 7 heures et 9 heures).

- ↳ **A 8h45** : Accompagnement des enfants à l'école.
- ↳ **A 12h00**, les enfants fréquentant l'accueil de loisirs l'après-midi seront repris par les animateurs et conduits en cantine jusque 13h30. Ensuite un temps calme sera proposé aux enfants (musique douce, livres à disposition et sieste).
- ↳ **A 14h00**, accueil de tous les enfants et mise en place des activités. Le projet sera orienté sur la découverte des éléments naturels. Il y aura la pratique et l'éveil des 5 sens (l'odorat, le goût, le toucher, la vue et l'ouïe). Cette année, nous continuerons d'instaurer la charte de vie sous les formes de civilité et d'attention à autrui (dire bonjour, écouter, regarder, répondre, ...).
- ↳ **A 17h00**, départ des enfants et accueil extra-scolaire jusque 18h30.

## La Journée de Vacances Scolaires

Arrivée et sortie des enfants de manière discontinue (entre 7h00/9h00 et 17h00/18h30). L'organigramme des activités des vacances scolaires sera affiché dans la salle de jeux et sera distribué en début de semaine avec le menu aux parents. Il se compose d'activités manuelles (pâte à sel, composition florale, cuisine, maquillage des visages, ...), d'activités culturelles, d'activités sportives, de chants, de contes, des sorties, des jeux intérieurs et extérieurs, ... Le projet éducatif et le projet pédagogique seront mis à la disposition des parents.

## Les Tarifs

4 tarifs sont mis en application selon le quotient familial :

- ↳ **1<sup>ère</sup> tranche** : 0,25 €/heure - Quotient familial inférieur ou égal à 369 €.
- ↳ **2<sup>ème</sup> tranche** : 0,45 €/heure - Quotient familial de 370 € à 499 €.
- ↳ **3<sup>ème</sup> tranche** : 0,60 €/heure - Quotient familial de 500 € à 600 €.
- ↳ **4<sup>ème</sup> tranche** : 1,10 €/heure - Quotient familial supérieur à 600 €.

Il est souhaitable de prévenir la veille ou bien avant que votre enfant mange à la cantine.

La facturation des mercredis et des vacances scolaires ainsi que de la cantine est envoyée par la Mairie à votre domicile. Pour l'accueil périscolaire, les tickets sont en vente à la garderie périscolaire. Les tickets seront remis avec la date et l'heure de la présence de l'enfant.

*Pour tous renseignements, le numéro de téléphone de l'accueil est le 03.27.37.86.32*

P.S. : Vos enfants veulent de temps en temps prendre des objets de chez eux (consoles, bijoux, ...), l'accueil de loisirs n'est pas responsable en cas de perte, vol ou détérioration de ces objets.

## Et l'Eté ! Que font nos chères petites têtes blondes ?

**Le Centre de Loisirs Municipal** : En 2015, le Centre de Loisirs Municipal a accueilli 280 jeunes de la Commune. La structure a fonctionné durant 3 semaines en juillet. L'équipe d'encadrement composée de 36 personnes prend en charge les jeunes de 9h à 17h. Durant cette période, un service de garderie est assuré pour les enfants de 7h à 9h et de 17h à 18h30. En 2016, le Centre de Loisirs Municipal accueillera toujours nos jeunes Iwuyiens. Une nouvelle formule sera proposée aux familles.

## Après la Primaire et le Collège

Lorsque nos jeunes quittent la Commune pour poursuivre leurs études, 2 dispositifs sont mis en place pour les aider et les encourager.

### La Bourse Scolaire

Une somme de 42 € est octroyée à chaque jeune de la Commune qui poursuit des études après le Collège. Pour disposer de cette bourse, il suffit de remettre un certificat de scolarité ainsi qu'un RIB en Mairie en début d'année scolaire. En 2015, 90 jeunes de la Commune ont bénéficié de la bourse.

### Récompense aux Diplômés

Ce dispositif a été mis en place pour mettre à l'honneur les jeunes de la Commune qui ont réussi leurs examens (du brevet des Collèges .... au doctorat).

Une cérémonie a lieu en Mairie et les jeunes lauréats reçoivent une récompense. En 2015, 23 jeunes Iwuysiens ont été mis à l'honneur.



Pôle emploi a engagé de nombreuses évolutions dans son offre de services pour offrir aux demandeurs d'emploi et aux entreprises une plus grande personnalisation dans leur accompagnement.

Pour aller plus loin, Pôle emploi simplifie les démarches d'inscription des demandeurs d'emploi et renforce leur suivi avec des actions ciblées et personnalisées.

**Désormais, le demandeur d'emploi effectue son inscription et sa demande d'allocation sur le site pole-emploi.fr.** En cas de difficulté, il peut bénéficier d'une aide en ligne, téléphonique ou être aidé en agence sur les bornes internet que nous mettons à disposition.

**L'accompagnement personnalisé du demandeur d'emploi est la priorité et intervient dorénavant plus rapidement.** Le demandeur d'emploi est suivi par le même conseiller tout au long de son parcours et dispose de son adresse mail pour le contacter directement.

Enfin, dans le cadre des 35 heures d'ouverture au public, **Pôle emploi intensifie ses contacts avec les demandeurs d'emploi**; les après-midi du lundi au jeudi seront réservés aux rendez-vous avec leur conseiller (recherche d'emploi, indemnisation, orientation, ..) et à l'utilisation personnalisée de la plateforme numérique 'Emploi Store'.

## Les Assistantes Sociales

Les Assistantes Sociales assurent des permanences au 1<sup>er</sup> étage de la Mairie (bureau des permanences):

- Madame Verrièle sera à votre disposition les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardis du mois de 9h00 à 11h30,
- Madame Durand sera à votre disposition les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardis du mois de 9h00 à 11h30.

Prendre rendez-vous préalablement  
auprès des services de l'UTPAS au 03.59.73.36.50

## Recensement

**Obligatoire à 16 ans !!!**

Démarche civique essentielle, le recensement obligatoire est une étape du « parcours de citoyenneté ».

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile.

Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent votre seizième anniversaire. La Mairie, vous remettra alors une attestation de recensement.

## Permanences des Conciliateurs de Justice - Ressort du Tribunal d'Instance de Cambrai



Les Conciliateurs de Justice tiennent leurs permanences en Mairie de Cambrai. Ils reçoivent uniquement sur rendez-vous, après inscription des justiciables auprès du secrétariat. Vous pouvez également les joindre par courrier ou par communication téléphonique sur le lieu de leurs permanences.

### Permanences en Mairie de Cambrai

|   |                      |                |
|---|----------------------|----------------|
| 3 <sup>ème</sup> et 5 <sup>ème</sup> vendredi de 9h00 à 12h00   | Monsieur A. Prouvost | 03.27.73.21.50 |
| 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>ème</sup> , 3 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> mercredi et 2 <sup>ème</sup> vendredi | Monsieur M. Soubigou |                |